

L'ensemble des données présentées ici sont analysées par l'équipe du Réseau INOSYS Veau de boucherie. Les résultats techniques sont présentés par type racial : Holstein, croisés lourds, croisés légers, allaitants sur paille, mixtes et mélanges. Les résultats économiques vont de l'analyse globale au coût de production de l'atelier veau de boucherie (€/place).



**Élevages veaux de boucherie
France**

REPÈRES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES 2023-2024 DES ÉLEVAGES DE VEAUX DE BOUCHERIE

Bilan 2023-2024

Une rémunération permise par l'atelier Veau de boucherie proche des 2 SMICs/UMO

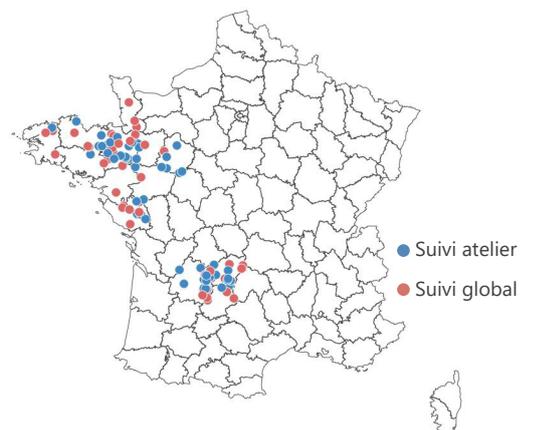
Sur la campagne 2023-2024, 106 exploitations ont été suivies. Ces exploitations représentent la diversité des systèmes présents sur le territoire. Ces exploitations ont été choisies sur leurs performances technico-économiques supérieures. Ces systèmes d'un point de vue technique, travail, environnement et économique permettent de produire des références utiles au conseil et à la formation des éleveurs. Ce réseau constitue également un outil unique pour la conduite d'études prospectives, nécessaires à l'adaptation des systèmes aux changements (économique, climatique, environnemental, réglementaire).

La majorité des exploitations sont présentes dans le quart nord-ouest du territoire (Bretagne, Pays de la Loire et Normandie). Le 1/3 restant concerne des exploitations suivies dans le sud-ouest (Corrèze, Dordogne et Lot), présentant aussi des ateliers diversifiés de veaux sur paille.



106 ÉLEVAGES RÉPARTIS DANS LES PRINCIPALES RÉGIONS DE PRODUCTIONS FRANÇAISES

RÉGION	ATELIERS
Bretagne	36
Pays de la Loire	31
Nouvelle-Aquitaine et Occitanie	34
Normandie	5
Total	106



CONJONCTURE MACRO-ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE FRANÇAISE DU VEAU DE BOUCHERIE

Une production qui tend à diminuer

La production de veau française était en net recul de 6,7% en 2023, avec 1,119 millions de veaux abattus. Le recul de la production de veau de boucherie a ralenti en 2024, avec une baisse de -4,3% /2023 et 1,010 million de têtes abattues. Entre 2019 et 2024, le recul s'élève à 19,7% soit 247 000 veaux abattus en moins.

Bien qu'ayant démarré sous son niveau de l'an dernier, la cotation a connu un creux estival moins marqué et une hausse automnale plus forte qu'en 2023. En moyenne sur l'année 2024, le veau rosé clair O cotait 7,21 € /kgc, soit 11 cts au-dessus de 2023. La fin de l'année 2024 a été marquée par l'irruption de la FCO-3 et la nette baisse des naissances de veaux laitiers. Leurs cours ont connu une hausse automnale inhabituelle, atteignant 119 €/tête en fin d'année.

**+0,37
€/kgc**

en 2023 par rapport à 2022

Figure 1

Abattage de veaux en 2023 selon le département* d'élevage

*Département avec plus de 500 animaux abattus

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après SPIE/BDNI et Normabev

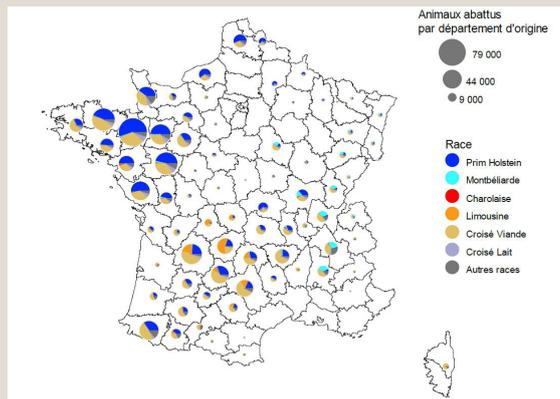


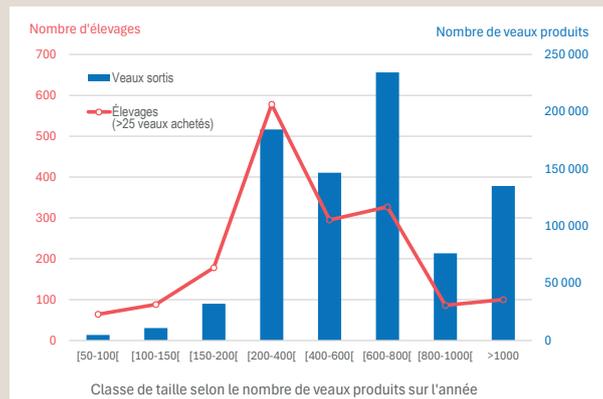
Figure 2

1 715 élevages professionnels de veaux de boucherie* en 2024, selon leur taille, et 824 000 veaux** produits

* Ateliers ayant produit 50 veaux minimum, dont au moins 25 achetés

** Bovins mâles et femelles abattus avant 8 mois

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après SPIE/BDNI et Normabev



Répartition des abattages et évolution du poids carcasse par types raciaux

Figure 3

Répartition des types raciaux abattus en France (têtes)

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après SPIE/BDNI, Normabev et estimations propres

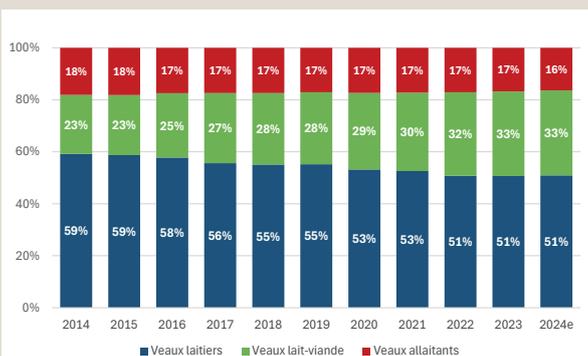
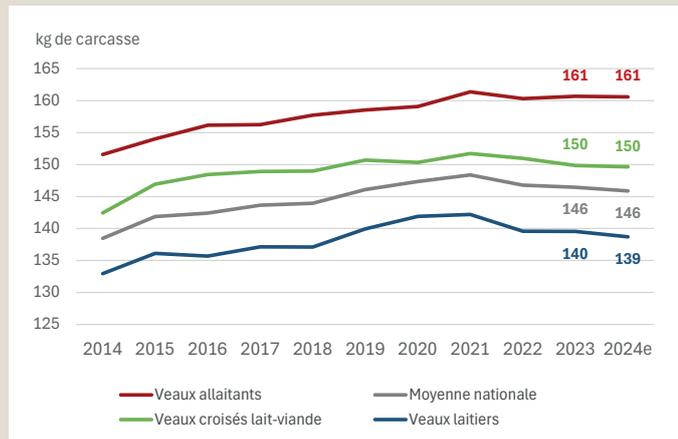


Figure 4

Évolution des poids carcasse des veaux français

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après SPIE/BDNI et Normabev



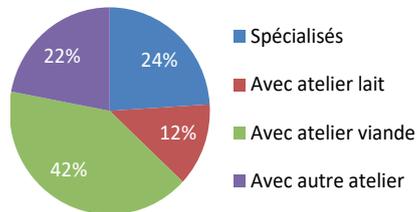
STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

Des exploitations diversifiées

Les exploitations suivies dans le cadre du dispositif INOSYS présentent une diversité de productions par exploitation. Les ateliers spécialisés veaux de boucherie (sans autre production) représentent 24% des exploitations suivies. Dans les autres exploitations il y a au moins un autre atelier, principalement en viande bovine (42%). La diversité des exploitations suivies évolue sensiblement d'une année sur l'autre. Un atelier veau de boucherie possède en moyenne 395 places.

Figure 5

TYPLOGIE DES 106 ÉLEVAGES SUIVIS



DONNÉES REPÈRES

Atelier moyen	395 PLACES
UMO atelier veau	1,05
UMO totale exploitation	2
SAU Moyenne	81,09

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS (Résultats exprimés en % des places)

Une majorité de bâtiments en dur et sur caillebotis

Type de bâtiments (% de place)

Bâtiments en dur	82 %
Bâtiments tunnels	18 %

Nature du sol (% de place)

Caillebotis	95 %
Paille	5 %

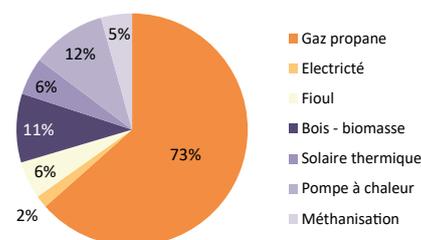


Le gaz utilisé pour près des 2/3 de nos exploitations

Le gaz reste la principale source d'énergie pour le chauffage de l'eau dans la majorité des ateliers. Le développement de technologies de plus en plus performantes couplé à des dispositifs de financements permettent cependant le développement de l'utilisation d'énergie renouvelable d'autant plus dans un contexte de hausse du prix des charges.

Figure 5

RÉPARTITION DE L'ÉNERGIE UTILISÉE DANS LES ATELIERS



PERFORMANCES TECHNIQUES

CRITÈRES	HOLSTEIN		CROISÉS LOURDS		CROISÉS LÉGERS		MIXTES MÉLANGE		ALLAI-TANTS SUR PAILLE		Mon élevage
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	
Nombre de lots	76	63	40	23	26	42	62	64	10	10	
Nombre de veaux entrés	26 751	25 543	11 391	6 280	7 016	10 810	23 047	24 234	1 707	16 02	
Pourcentage de femelles	3 %	3 %	21 %	13 %	15 %	31 %	12 %	7 %	38%	38%	
Sanitaire											
Taux de mortalité total (%)	4,2 %	3,6 %	2,3 %	1,8 %	4,6 %	3,8 %	3,6 %	3,8 %	3,0 %	3,5 %	
Performances d'engraissement											
Durée d'engraissement (jours)	171	171	156	157	166	170	174	173	146	144	
Durée du vide sanitaire précédent (jours)	33	39	36	38	29	40	35	33	32	32	
Rotation	1,79	1,74	1,90	1,87	1,87	1,74	1,75	1,77	2,05	2,07	
Poids des veaux nourrissons (kg)	48	48	67	64	53	52	51	51	82	83	
Poids de carcasse (kg)	141	140	160	160	147	145	143	145	171	170	
Poids carcasse par jour d'engraissement (g/jour) ¹⁾	823	825	1031	1027	892	858	827	844	1 177	1 176	
Taux de veaux de moins de 100 kg carcasse (%)	4,5	3,0	3,2	0,2	3,5	3,3	2,9	1,9	2,2	1,6	
Taux de veaux classés conformation P (%)	32,8	34,4	0,3	0,2	3,2	1,5	19,3	15,6	0,3	0,1	
Taux de veaux classés couleur 1 et 2 (%)	80,3	82,9	89,6	93,9	75,5	91,2	83,8	83,5	51,2	90	
Alimentation											
Quantité d'aliments d'allaitement consommée (kg/veau sorti)	239	228	267	268	259	261	227	226	279	278	
Quantité d'aliments solides consommée (kg/veau sorti)	303	324	164	182	237	204	300	307	51	31	
Part de paille dans la ration solide (%)	8,6	7,6	14	6,6	10,6	9,6	11,2	9,6	43,6	31,7	
Coefficient d'efficacité alimentaire lait + aliment solide ²⁾	2,7	2,7	2,14	2,2	2,44	2,5	2,53	2,5	1,7	1,7	

Les ateliers d'engraissement de veaux Holsteins ou de race mixte représentent la majorité des lots engraisés. En système Croisés ou Légers, cela dépend des années avec plus ou moins de mises en place.

La mortalité peut varier au fil des années, mais reste relativement contenue en dessous de 5% peu importe le système considéré.

La durée d'engraissement a peu varié par rapport à l'an passé. La durée de vide sanitaire a plutôt eu tendance à augmenter excepté en systèmes allaitants sur paille.

Le poids des veaux nourrissons a diminué en systèmes Croisés et reste identique dans les autres types raciaux.

Le poids de carcasse reste sensiblement le même à plus ou moins 2 kg. On observe une nette augmentation des veaux classés en conformation P en système Holsteins qu'on ne retrouve pas dans les autres systèmes.

Le régime alimentaire avec une quantité d'aliments fibreux plus importante peut expliquer ces résultats.

Les quantités d'aliments d'allaitement en système Holsteins ont tendance à encore diminuer passant de 239 kg à 228 kg. Cette tendance ne se retrouve pas dans les autres systèmes. Les quantités d'aliments fibreux ont progressé excepter en système Croisés Légers et allaitants sur paille.

EN SAVOIR PLUS

MÉTHODE DE COLLECTE ET DE CALCUL

Les références proposées sont des valeurs moyennes issues de 202 bilans de lots collectés dans 106 élevages du réseau sur l'exercice comptable 2023. Elles sont déterminées selon le type racial et le poids des veaux à la mise en place. Les lots contenant plus de 80 % de veaux Prim'holstein sont répertoriés dans la catégorie « Holstein ». Les lots contenant plus de 80 % de veaux croisés laitiers sont répertoriés dans la catégorie « Croisés » en distinguant le poids d'entrée des veaux : « croisés lourds » de plus de 60 kg et « croisés légers » de moins de 60 kg. Dans les autres cas, y compris les lots contenant des races multiples, les lots sont placés dans la catégorie « mixte/mélange ». Enfin une catégorie vient étoffer nos références avec des systèmes de veaux allaitants sur paille.

(1) Pour s'affranchir du rendement en carcasse qui n'est pas connu, le GMQ théorique n'est pas calculé et est remplacé par un indicateur « poids carcasse par jour d'engraissement ».

(2) Le coefficient d'efficacité alimentaire lait + aliment solide remplace l'indice de consommation habituel. Il correspond à la formule suivante : [quantité d'aliments d'allaitement + quantité d'aliments solides/2 + quantité de paille/6] / Poids de carcasse.

LES CHARGES PARTIELLES DES ATELIERS

Les charges présentées dans ce tableau sont les coûts annuels pour l'ensemble des systèmes ramenés à la place.

			MOYENNE N-1	LIMITE QUART INFÉRIEUR	MOYENNE	LIMITE QUART SUPÉRIEUR	Mon élevage	
Énergie pour l'alimentation (eau chaude sanitaire)	Gaz	€/place	11,5	8,5	12	13,9		<i>Malgré une inflation marquée sur le prix de l'énergie, la consommation et le prix ont légèrement augmenté en gaz.</i>
		kg/place	12,8	10,8	14	16,6		
	Fioul	€/place	15,7	11,6	21,2	22,6		
		L/place	17,6	10,4	14	16,6		
Énergie pour le bâtiment (ventilation, équipements, éclairage)	Électricité	€/place	9,8	8,9	13,5	15,4		<i>Malgré une baisse de la consommation d'électricité, le prix ramené à la place a progressé de 3,7 €.</i>
		kWh/place	58,9	23,4	49,4	68,9		
Eau du réseau		€/place	7,1	4,4	7,2	8,8		<i>La quantité d'eau consommée diminue tandis que le coût moyen ramené à la place a légèrement augmenté.</i>
		m³/place	4,9	0,3	3,9	6		
Lavage par tiers		€/place	6,5	4	7,4	9,7		<i>Le coût du lavage par tiers ramené à la place a progressé. En revanche, il apparaît en baisse ramené à la place lavée.</i>
		€/place lavée	5	3,8	4,9	6,3		
Epandage par tiers		€/place	6,3	3,1	5,9	8,3		<i>Le coût d'épandage dépend du matériel et de la distance des parcelles à épandre. Celui-ci a sensiblement diminué.</i>
Assurances de l'atelier veau		€/place	8,7	5,5	9,8	12,1		<i>Le coût des assurances a sensiblement augmenté. Celui-ci dépend des risques souscrits et du montant des emprunts.</i>
Entretien (matériel, bâtiment, achat de petit matériel)		€/place	7,7	4,2	9,3	13,4		<i>Le coût d'entretien montre des écarts importants en fonction de la vétusté du matériel et des bâtiments présents sur les exploitations.</i>



COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER VEAU DE BOUCHERIE (46 EXPLOITATIONS)



DESCRIPTION DES ATELIERS ÉTUDIÉS

Nombre de places de l'atelier veau	439
Nombre de lots	82
Nombre de veaux entrés	33 008
Main-d'œuvre atelier veau [UMO]	1,08
- dont UMO exploitant	1,02
- dont UMO salarié	0,05
Nombre de places atelier veau / UMO rémunérée	433

Les charges présentées dans les tableaux ci-dessous sont les coûts annuels ramenés à la place.

Tableaux de bord

Sanitaire

Taux de mortalité total [%]	3,50
Taux de mortalité entre 1 et 5 jours [%]	0,30
Taux de mortalité entre 6 et 50 jours [%]	1,40
Taux de mortalité entre 51 et 100 jours [%]	0,90
Taux de mortalité après 101 jours [%]	1,00

Alimentation

Quantité d'aliments d'allaitement consommée [Kg/veau sorti]	225
Quantité d'aliments solides consommée [Kg/veau sorti]	323
Part de paille dans la ration solide [%]	8,70
Coefficient d'efficacité alimentaire lait + aliment solide	2,62

Performances d'engraissement

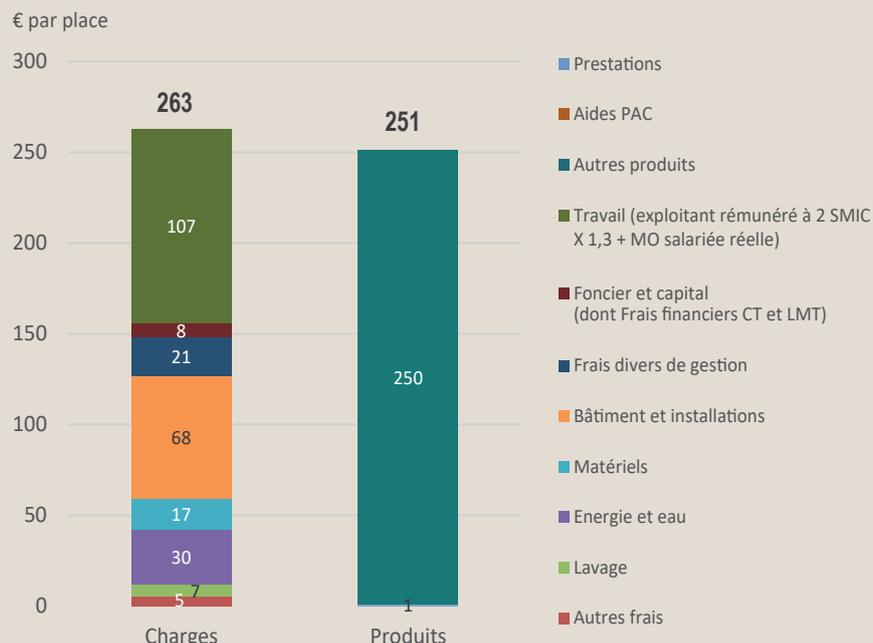
Poids des veaux nourrissons [kg]	50
Durée d'engraissement [jours]	173
Poids de carcasse [kg]	144
Poids carcasse par jour d'engraissement [g/jour]	834
Taux de veaux saisis en totalité [%]	0,30
Taux de veaux de moins de 100 kg carcasse [%]	2,70
Taux de veaux classés conformation P [%]	27,20
Taux de veaux classés couleur 1 et 2 [%]	85,10

Prestation

Montant de la prestation par veau sorti [€]	144
Montant de la prestation par veau entré [€]	139
Montant de la prestation par jour d'engraissement [€]	0,83
Durée du vide sanitaire [jours]	37

Figure 6

COÛT DE PRODUCTION RÉSULTATS 2023



EN SAVOIR PLUS

MÉTHODE DE CALCUL DU COÛT DE PRODUCTION

La méthode nationale des réseaux d'élevage Inosys a été adaptée à la production de veaux de boucherie afin d'analyser finement les conséquences économiques des divers choix techniques. Les performances économiques des ateliers sont rapportées au nombre de places et elles peuvent être analysées à travers les postes de charges suivants :

- **Travail** : salaires et charges salariales, rémunération travail exploitant (convention : forfait 2 SMIC « bruts »/UMO exploitant*).
- **Bâtiments et installations** : entretien, location, mise à disposition et amortissements des bâtiments et installations,
- **Energie et eau** : eau, électricité, gaz, fioul, bois, biomasse...
- **Frais divers de gestion** : transports, impôts, taxes, assurances, frais de gestion, fournitures et frais divers, autres amortissements.

• **Matériel** : travaux par tiers, carburants et lubrifiants, entretien du matériel, achat de petit matériel, crédit-bail, amortissements matériel.

• **Foncier et capital** : fermage et frais fonciers, rémunération terres en propriété, amortissements améliorations foncières, frais financiers, rémunération capitaux en propriété (au taux du livret A).

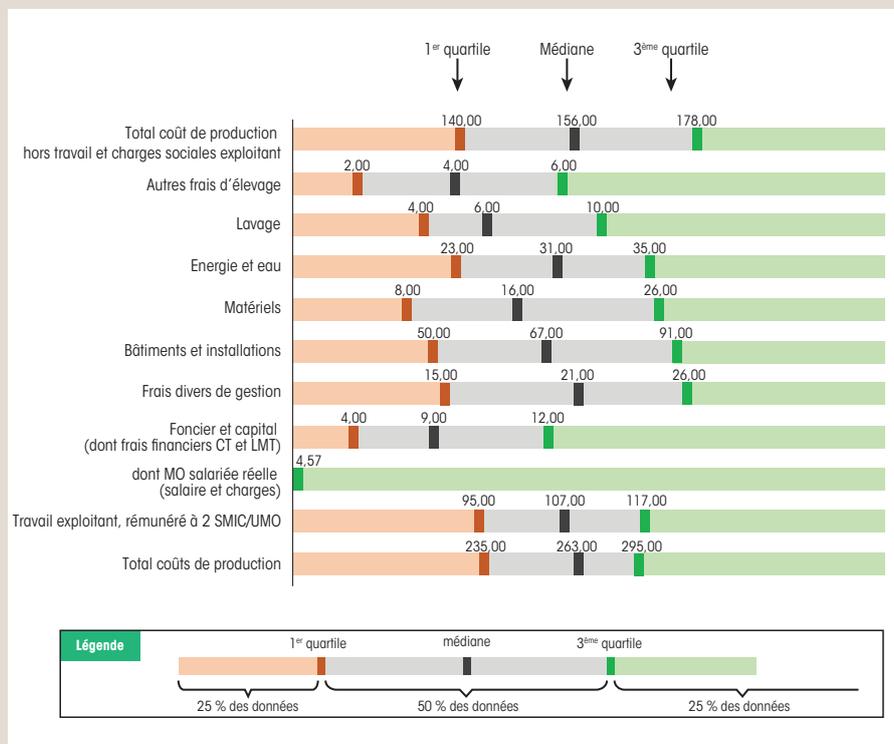
• **Autres frais** : autres travaux par tiers (tonte), identification et GDS, achat de litière, assurances et taxes animales et - si à la charge de l'exploitant - aliments d'allaitement, aliments solides (achat ou cession interne), frais vétérinaires et autres frais animaux.

• **Lavage** : frais de lavage par tiers (prestation : main-d'œuvre et matériel) ou en propre (location du matériel).

* UMO exploitant : unité de main-d'œuvre exploitant. Correspond au travail fourni par une personne non salariée et non bénévole occupée à temps complet sur l'exploitation pendant un an.

Figure 7

ANALYSE DE LA VARIABILITÉ DES COÛTS DE PRODUCTION SELON LA RÉMUNÉRATION PERMISE EN €/PLACE

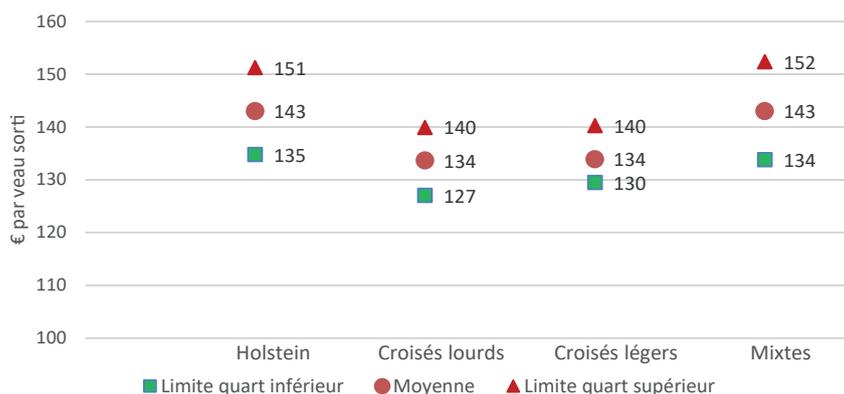


LES PRESTATIONS

Critères	Holstein	Croisés lourds	Croisés légers	Mixtes mélange	Allaitants sur paille	Mon élevage
Montant prestation en €/veau sorti	143	134	134	143	173	
Jours d'engraissement	171	157	170	173	144	
Montant prestation en €/jour d'engraissement	0,84	0,89	0,79	0,83	1,2	

Figure 8

MONTANT DE LA PRESTATION PAR VEAU SORTI

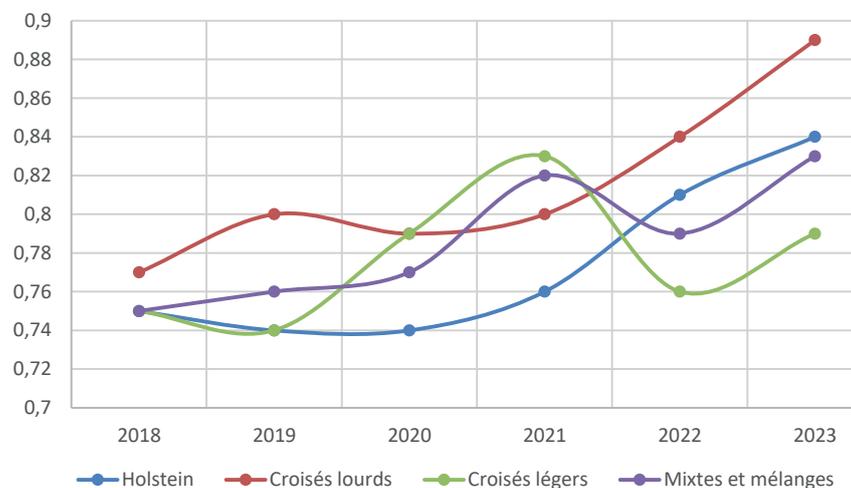


1,20 €

par jour d'engraissement en allaitant sur paille

Figure 9

ÉVOLUTION DES PRESTATIONS EN € PAR JOUR D'ENGRASSEMENT / RACE



La baisse observée en système croisés légers s'explique par un nombre de fermes plus important et des performances de qualité carcasse plus faibles.

Fiche réalisée par :

Guillaume Mathieu - Institut de l'Élevage
Philippe Briand - Chambre d'agriculture de Bretagne
Manon Coupin - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Elodie Peyrat, Camille Duboucher - Chambre d'agriculture de la Dordogne
Bernard Bousange - Chambre d'agriculture de la Corrèze
Céline Soulacroix - Chambre d'agriculture du Lot
Ilona Blanquet - Institut de l'Élevage

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Mars 2025 - Réf. : 00 25 602 010

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Katia Brulat (Idele)
Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR), de la CNE et d'Interbev.